

Lettre d'information sur le projet éolien du SAINT-VARENTAIS

Communes de Saint-Varent et Saint-Généroux (79)

VALOREM Valorisons ensemble les ressources de vos territoires

Juin 2018

Le projet de parc éolien développé par VALOREM sur les communes de Saint-Varent et de Saint-Généroux avance !

Actuellement en cours d'instruction par les services de l'Etat, le dossier de demande d'Autorisation Environnementale a été déposé en décembre 2017.

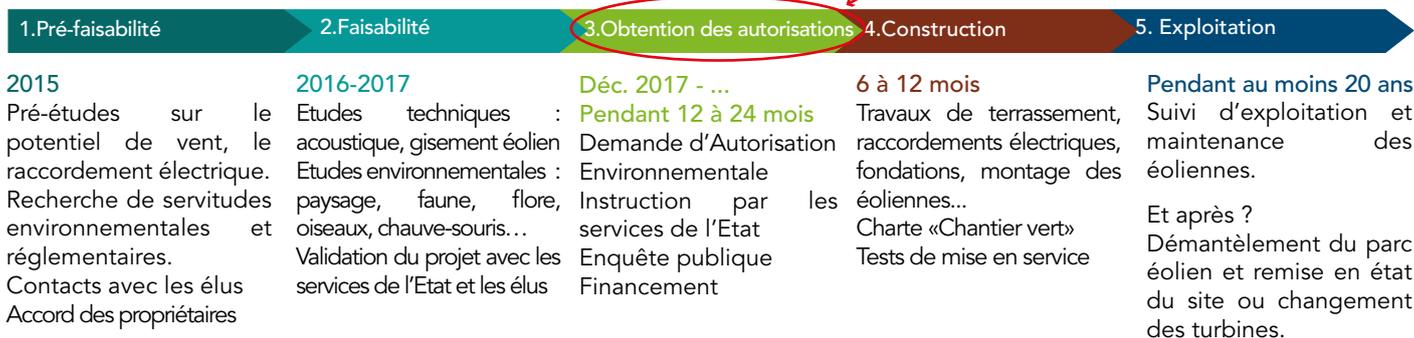
Les 5 phases du projet : l'instruction est en cours

Le dossier réglementaire de demande d'Autorisation Environnementale, qui comprend notamment l'étude d'impact du projet éolien, a été déposé en préfecture en décembre 2017, pour le compte de la société Saint Varentais Energies. Il est actuellement examiné par les services de l'Etat, après avoir été complété courant juin, en vue d'une enquête publique qui devrait se dérouler fin 2018 ou début 2019.



Maître d'ouvrage du projet, la société Saint Varentais Energies a été créée pour assurer le suivi administratif, la construction puis l'exploitation du parc éolien.

Le projet est actuellement en instruction.

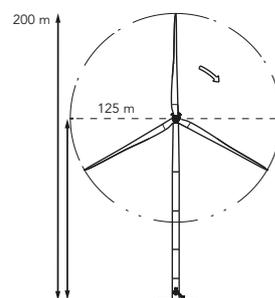


L'Autorisation Environnementale unique

Délivrée par le préfet, cette autorisation rassemble les décisions habituellement sollicitées pour la réalisation d'un projet éolien (Autorisation Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, permis de construire, défrichement, espèces protégées, ...) Ce dispositif vise à réduire le nombre d'interlocuteurs et les délais d'instruction afin de favoriser un développement cohérent des énergies renouvelables.

Caractéristiques du futur parc éolien

- Type d'éolienne : Vestas V150 ou Nordex N149
- 10 éoliennes de 4,2 MW ou 4,5 MW chacune
- Puissance du parc : 42 MW (pour des V150) ou 45 MW (pour des N149)
- Hauteur totale (en bout de pale) : 200 mètres
- Production estimée à environ 127 GWh par an, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 44 000 foyers (hors chauffage et eau chaude)*.
- Émissions de CO₂ évitées : environ 62 500 tonnes par an



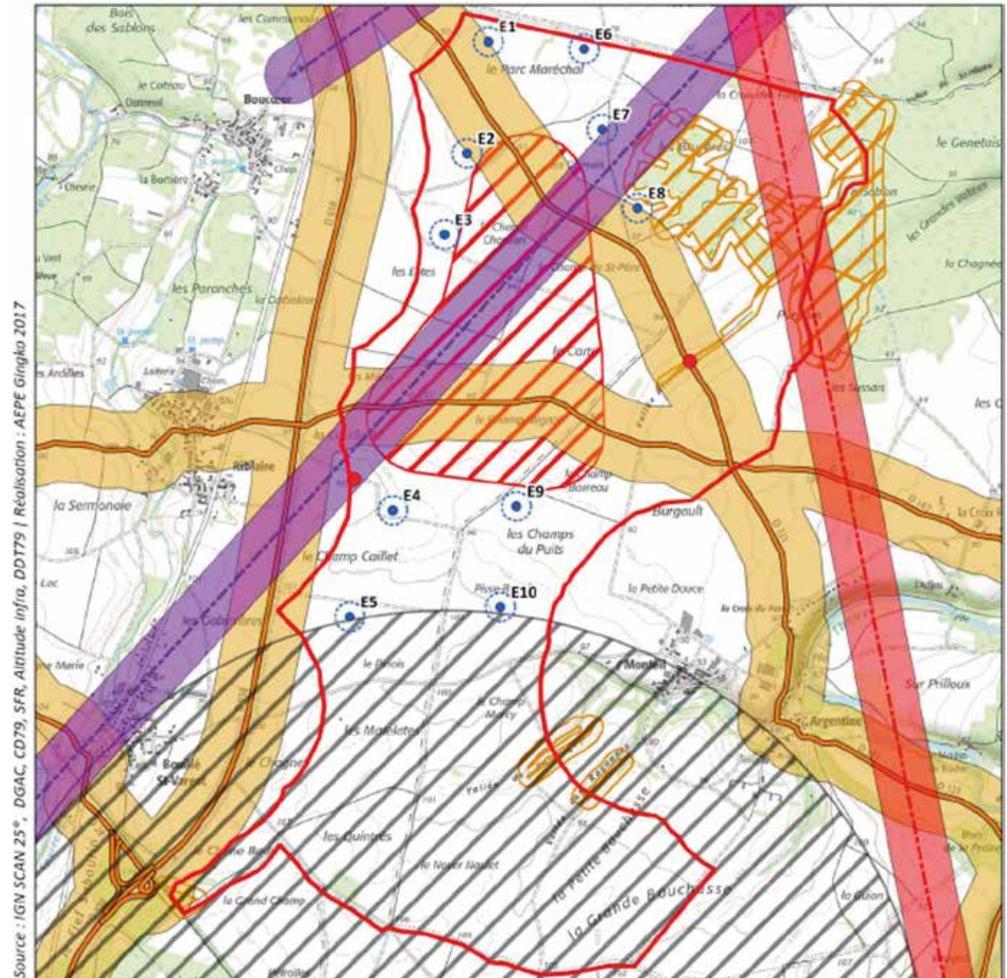
* Source : ADEME, CRE, Enertech, MEEDD, INSEE, CEREN

Des nouvelles du projet éolien du SAINT-VARENTAIS

Communes de Saint-Varent et Saint-Généroux (79)

L'implantation du parc éolien

Les études environnementales et techniques menées en 2016 et 2017 ont permis de définir, parmi les trois variantes étudiées, l'implantation du parc éolien. Celle-ci respecte toutes les contraintes techniques impactant la zone d'études et permet de minimiser les impacts environnementaux. Une synthèse des enjeux et l'implantation finale du projet vous sont présentées ci-contre.



AEPE Gingko

La synthèse des enjeux et la variante 3

- Zone d'implantation potentielle
- Eolienne de la variante 3
- Limite de survol des pales
- Recul de 2,5 km à la plateforme ULM
- Route départementale
- Recul aux routes départementales
- Faisceau hertzien SFR
- Recul au faisceau SFR
- Faisceau hertzien Altitude Infra
- Enjeux liés au Busards cendrés
- Enjeux liés aux chiroptères
- Enjeu fort ponctuel faune (moulin et vieux noyer)

0 300 600 900 m

Retrouvez les informations essentielles du projet sur le site internet dédié :

www.parc-eolien-du-saint-varentais.fr

Contact VALOREM

Diane MERIAUX
diane.meriaux@valorem-energie.com
06 12 79 59 00
213 cours Victor Hugo - 33323 BEGLES CEDEX

Lettre d'information, Juin 2018
Communes de Saint-Varent et Saint-Généroux
Directeur de la publication, impressions : VALOREM
www.valorem-energie.com

VALOREM
opérateur en énergies vertes